

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

### **Rapport n°2 : Communication des décisions de Mme la Présidente depuis le conseil communautaire du 29/06/2022**

Lors de la séance du 12 octobre 2020, certaines responsabilités conformément à l'art 2122-22 du CGCT ont été déléguées à Mme la Présidente :

- 1- *d'autoriser les demandes de subventions au profit de la communauté de communes et d'approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires*
- 2- *de la création ou la modification de postes du personnel titulaire, non titulaire et contractuel de la communauté de communes en conformité avec les autorisations budgétaires*
- 3- *de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget*
- 4- *de passer des contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget*
- 5- *de procéder, au vu de l'avis du Directeur des Services Fiscaux, sur les projets d'opérations immobilières mentionnés au II et III de l'article 23 de la loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier*
- 6- *d'ester en justice.*

Voici la décision prise par Mme la Présidente depuis la séance du 29 juin 2022 :

- 05/08/2022 : Signature de l'acte de sous-traitance avec l'entreprise Justumus pour la MSP
- 18/08/2022 : Commande de l'installation de la fibre auprès d'Orange pour la MSP pour un tarif mensuel de 60,50 € HT
- 18/08/2022 : Signature du devis de l'entreprise Fauché pour la réparation de l'alarme du site des Cordeliers pour un montant de 339,60 € TTC
- 01/09/2022 : Signature du devis de MICROMU. Pour la signalétique de la MSP pour un montant de 1 398 € TTC
- 05/09/2022 : Commande de l'installation d'un SVI auprès de SPIE pour la MSP d'un montant de 3 038,44 € TTC
- 20/09/2022 : Signature du devis APEXI pour le remplacement d'un onduleur et une maintenance sur l'ordinateur public pour un montant de 209,48 € TTC
- 20/09/2022 : Signature de deux devis de l'entreprise Eric LABOURDERE pour la banque d'accueil de la MSP d'un montant de 1 224 € TTC et pour le dépôt d'une cloison dans le bureau de la pédiatre d'un montant de 168 € TTC
- 21/09/2022 : Commande d'un pack de 3 messages pour le SVI pour un montant de 263,16 € TTC